

**ENTENTE BILATÉRALE RELATIVE AUX LANGUES OFFICIELLES
DANS L'ENSEIGNEMENT**

PLAN D'ACTION DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

2009-2010 à 2012-2013

PRÉAMBULE

VUE D'ENSEMBLE DES LANGUES OFFICIELLES DANS L'ENSEIGNEMENT EN COLOMBIE-BRITANNIQUE

Le ministère de l'Éducation de la Colombie-Britannique s'emploie à promouvoir la réussite scolaire, la santé et le bien-être des élèves, la participation des parents, un cadre offrant choix et flexibilité ainsi qu'un milieu appuyant un apprentissage et un enseignement de qualité dans les écoles.

En Colombie-Britannique, les programmes d'enseignement dans la langue de la minorité et de français langue seconde sont bien vivants. L'effectif scolaire s'est accru de façon soutenue dans ces programmes durant les périodes visées par les deux derniers Protocoles sur les langues officielles dans l'enseignement. Cette croissance a été remarquable si l'on considère que la population d'âge scolaire a diminué dans son ensemble.

Au moment où le Protocole de 2009-2010 à 2012-2013 entre en vigueur, certaines des nouvelles installations construites ou achetées par le Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique (CSF) au cours de la dernière décennie sont devenues trop petites. La demande relative aux programmes et aux cours d'immersion en français dépasse actuellement la capacité des districts scolaires à offrir des places supplémentaires et ce, malgré l'aide financière disponible en vertu du Protocole sur les langues officielles dans l'enseignement.

Le Plan d'action de la Colombie-Britannique reprend les domaines de résultats visés par l'Entente Canada-Colombie-Britannique relative à l'enseignement dans la langue de la minorité et à l'enseignement de la seconde langue officielle, soit :

- participation des élèves;
- offre de programmes;
- rendement des élèves;
- milieux scolaires enrichis;
- accès à l'enseignement postsecondaire;
- appui au personnel éducatif et recherche.

Tous ces domaines sont importants. Chacun est rattaché à une initiative ou à un programme financé directement par le ministère de l'Éducation. Le Plan d'action de la Colombie-Britannique est axé sur la participation des élèves. Le recrutement et l'intégration des élèves, ainsi que le maintien de l'effectif scolaire sont essentiels à l'atteinte des objectifs généraux du Protocole. Si l'on se fie aux projections établies, la population d'âge scolaire continuera de diminuer dans son ensemble au cours des prochaines années et le plus grand défi sera de maintenir, et espérons-le d'augmenter, l'effectif scolaire des programmes de langue française et de langue seconde d'ici 2012–2013.

Les domaines de résultats vont de pair avec l'approche de la Province quant à l'enseignement dans la langue de la minorité et à l'enseignement du français langue seconde. L'intérêt de la Colombie-Britannique pour le rendement des élèves et l'amélioration des résultats scolaires dans toute la province rejoint les nouvelles stratégies définies dans le Protocole.

ENSEIGNEMENT DANS LA LANGUE DE LA MINORITÉ

En 1997, la Colombie-Britannique a adopté une loi à l'appui de l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*. Aux termes de la *School Act* (Loi scolaire) les élèves qui font partie du système d'éducation francophone ont droit aux mêmes programmes éducatifs que les élèves anglophones.

Le ministère de l'Éducation appuie la vision et la mission de l'autorité scolaire francophone constituée en Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique (CSF). Le Ministère, qui emploie un mode de financement proportionnel au nombre d'élèves, accorde au CSF une aide financière directe sous forme de subventions d'exploitation de l'ordre de plus de 50 millions de dollars par année, somme qui dépasse largement la contribution provinciale établie dans le cadre de la présente entente bilatérale.

Le conseil d'administration du CSF s'engage à participer activement au développement de la vie communautaire francophone en Colombie-Britannique. Il compte sept membres qui représentent les besoins éducatifs et culturels de tous les élèves ayant droit de la province.

Durant l'année scolaire 2008-2009, 4 222 élèves ont fréquenté les 40 écoles francophones qui dispensent des services à 78 communautés de la province, soit 3 382 de la maternelle à la 7^e année et 840 de la 8^e à la 12^e année. L'effectif scolaire du CSF a presque doublé par rapport au nombre d'élèves inscrits lors de sa fondation il y a douze ans.

ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE SECONDE

Immersion en français

L'immersion en français, un programme ambitieux pour les non francophones, vise à former des élèves effectivement bilingues en utilisant le français comme langue d'enseignement. Les programmes d'immersion en français correspondent au programme anglais par leurs structures et leurs contenus. Les programmes d'immersion en français en C.-B. ont connu une croissance constante d'environ 5 % par année au cours des cinq dernières années. L'immersion en français est le programme au choix le plus populaire parmi ceux qu'offrent les conseils scolaires de la province. Les conseils scolaires qui décident d'offrir ces programmes ont besoin de l'aide financière du Ministère pour ce faire; ils comprennent que le financement fédéral établi en vertu de cette entente bilatérale aide uniquement à compenser certains des coûts supplémentaires qu'entraîne l'accès à ces programmes.

On compte aujourd'hui 12 500 élèves de plus qu'en 1999 dans les programmes d'immersion des écoles publiques de la province. En tout, 42 474 élèves sont inscrits aux programmes d'immersion en français offerts par 273 écoles réparties dans 45 des 60 districts scolaires publics de la province.

Les exigences relatives au temps d'enseignement en français sont les suivantes :

<u>Année</u>	<u>% d'enseignement en français</u>	<u>% d'enseignement en anglais</u>
M à 3	100 %	0
4 à 7	80 %	20 %
8 à 10	50-75 %	25-50 %
11 et 12	pas moins de 25 %	pas plus de 75 %

Les programmes d'études et les ressources sont fournis par le ministère de l'Éducation pour les programmes d'immersion précoce (M à 12) et d'immersion tardive (6 à 12).

Français de base et français intensif

Le français de base est une matière qui permet aux élèves non francophones de commencer à comprendre le français et à communiquer dans cette langue, et de se familiariser avec la culture francophone. Les cours de français de base font partie du programme d'études provincial depuis plus de 30 ans; cependant, la politique relative à l'enseignement des langues (*Language Education Policy*), entrée en vigueur en septembre 1995, rend obligatoire l'enseignement d'une langue seconde de la 5^e à la 8^e année. Cette politique fait en sorte que les élèves étudient une autre langue pendant au moins quatre (4) ans. Le

français est la langue le plus souvent offerte. Le ministère de l'Éducation revoit actuellement le programme d'études du français de base afin qu'il soit conforme aux théories et pratiques les plus avancées en matière d'acquisition d'une langue seconde et de maîtrise de la langue.

Quelques districts scolaires de la Colombie-Britannique ont fait l'expérience du français intensif comme méthode novatrice d'enseignement et d'apprentissage du français. Il s'agit d'un programme de français de base amélioré. L'enseignement du français intensif a commencé en 2004-2005 dans un district scolaire; en 2008-2009, plus de 450 élèves étaient inscrits au programme dans trois districts. On s'attend à ce que le programme s'étende au cours de la période visée par le présent Protocole.

ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE

Des programmes universitaires sont maintenant offerts dans la province aux étudiants francophones et francophiles. En février 2004, le gouvernement du Canada et la Province ont signé une entente de quatre ans portant sur le développement de l'éducation postsecondaire en français à l'Université Simon Fraser. En outre, les élèves qui désirent poursuivre leurs études postsecondaires en français au niveau collégial peuvent le faire grâce aux programmes offerts par le Collège Éducentre. Toutes ces initiatives permettront donc aux étudiants de la Colombie-Britannique d'avoir accès à des programmes d'enseignement postsecondaire de niveau collégial ou universitaire en français.

INDICATEURS, DONNÉES DE RÉFÉRENCE ET CIBLES DE RENDEMENT

Le gouvernement de la Colombie-Britannique recueille des données sur une vaste gamme d'indicateurs liés à l'éducation. La C.-B. donne aussi à ses élèves des numéros scolaires personnels (NSP). La Province peut ainsi rassembler des données afin de produire des indicateurs relatifs à la population, aux programmes et au rendement des élèves, sans toutefois contrevenir aux lois portant sur la protection de la vie privée. Les indicateurs, les données de référence et les données sur les tendances annuelles utilisés dans le présent Plan d'action seront basés sur les indicateurs existants qu'il est possible de recouper avec d'autres informations accessibles au public. À titre d'exemple, chaque année le Ministère publie l'effectif scolaire du CSF, par année d'études, ce qui permet de recueillir des données sur la transition des élèves du CSF du primaire au secondaire. Le Ministère publie aussi l'effectif scolaire des programmes d'immersion en français, par district scolaire et pour l'ensemble de la province de façon à en suivre la croissance d'une année à l'autre. Le Ministère publie en outre plusieurs indicateurs pertinents de performance scolaire et de satisfaction, dont les taux de réussite aux examens provinciaux, les moyennes aux évaluations provinciales des habiletés de base en compréhension de textes, en écriture, et en mathématiques, ainsi que la proportion d'élèves et de parents satisfaits de divers aspects du programme d'éducation.

Dans son Plan d'action, la Colombie-Britannique présente en parallèle les domaines de résultats visés, les indicateurs et les données de référence existantes, puis fixe des cibles de rendement raisonnables et mesurables. Les objectifs se veulent à la fois motivants et réalistes.

Afin de dresser un tableau complet de la situation actuelle de la Colombie-Britannique par rapport aux langues officielles dans l'enseignement, mais aussi de ses visées pour 2012-2013, les données de référence sont présentées dans le Plan d'action même. Les initiatives proposées sont les activités éducationnelles qui seront entreprises dans le but d'atteindre les cibles.

Étant donné la nouvelle façon de mesurer les résultats proposés dans le présent Protocole, on peut supposer que la Colombie-Britannique voudra revoir ses cibles et ses initiatives pour y apporter des modifications à moyen terme afin qu'ils correspondent mieux aux modalités prévues dans le Protocole et l'Entente bilatérale.

TENUE DE CONSULTATIONS

Le Ministère procède régulièrement à des consultations, officielles ou non, avec ses partenaires en éducation. Le personnel du Ministère ainsi que le ou la ministre de l'Éducation rencontrent régulièrement les enseignants, les parents, les conseillers scolaires, les directeurs généraux, les directeurs d'école et leurs adjoints ainsi que des organismes intéressés pour discuter de questions importantes en matière d'éducation qui ont rapport aux langues officielles dans l'enseignement.

Enseignement dans la langue de la minorité

Le Ministère a tenu une série de téléconférences et de rencontres, officielles ou non, avec des représentants du CSF (district scolaire n° 93), de l'Université Simon Fraser, du Collège Éducacentre et de la Fédération des parents francophones de la Colombie-Britannique (FPFCB). La section du plan d'action qui se rapporte à l'enseignement dans la langue de la minorité a été discutée pour la dernière fois lors d'une téléconférence tenue le 18 juin 2009. Un consensus s'est établi autour du plan. Les propositions respectives des organismes participants ont fait l'objet d'une mise à jour en juin et en juillet 2009 et elles ont été intégrées au plan d'action dans la mesure du possible.

Enseignement de la langue seconde

En 2008, le ministère de l'Éducation a créé le French-as-a-second-language Advisory Committee (Comité consultatif de l'enseignement du français langue seconde). Ce comité comprend des représentants des organismes suivants : le ministère de l'Éducation, l'association Canadian Parents for French, section Colombie-Britannique-Yukon, le Standing Committee on Language Articulation (SCOLA), les universités (représentées en ce moment par l'Université Simon Fraser), la BC Association of Teachers of Modern Languages (BCATML), l'Association of French Immersion and Français langue première teachers, (APPIPC), la BC Language Coordinators Association (BCLCA) et la BC School Superintendents Association. Le comité se réunit deux fois par année. Les grandes lignes du Protocole ont fait l'objet d'une discussion lors d'une réunion en face-à-face du comité, en décembre 2008. L'ébauche de la section du plan d'action qui se rapporte à l'enseignement du français langue seconde a été discutée lors d'une téléconférence réunissant les membres du comité le 17 juin 2009. À la suite de cette téléconférence, le Ministère a intégré au plan d'action les commentaires et les suggestions des organismes participants lorsque cela était possible.

**LES LANGUES OFFICIELLES DANS L'ENSEIGNEMENT
2009-2010 à 2012-2013**

OBJECTIF LINGUISTIQUE	Enseignement dans la langue de la minorité
DOMAINE DE RÉSULTATS	Participation des élèves

Indicateur(s) de rendement	Cible(s) de rendement	Investissements prévus par domaine de résultats			
		Année	Fédéral	Provincial	Total
<ul style="list-style-type: none"> • Le nombre d'élèves inscrits au programme francophone de la maternelle à la 12^e année. • Le pourcentage d'élèves passant du primaire au secondaire dans le programme francophone. • Le nombre d'enfants dans les centres préscolaires du programme francophone. • Le nombre de centres préscolaires du programme francophone. 	<p><u>Référence 2008-2009</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Programme francophone : 4 222 • 74 % des élèves de 7^e année en 2007-2008 sont entrés en 8^e année • Nombre d'enfants dans les centres préscolaires : 351 • Nombre de centres préscolaires : 17 <p>Cible : Avoir en 2012-2013 un nombre d'élèves égal ou supérieur à la référence.</p> <p>Cible : Augmenter de 5 % le nombre d'élèves du programme francophone faisant la transition de la 7^e à la 8^e année d'ici 2012-2013.</p> <p>Cible : Augmenter le nombre de centres préscolaires d'ici 2012-2013.</p> <p>Cible : Augmenter le nombre d'élèves dans les centres préscolaires d'ici 2012-2013.</p>	2009-2010	2 535 900 \$	2 535 900 \$	5 071 800 \$
		2010-2011	2 535 900 \$	2 535 900 \$	5 071 800 \$
		2011-2012	2 535 900 \$	2 535 900 \$	5 071 800 \$
		2012-2013	2 535 900 \$	2 535 900 \$	5 071 800 \$
		Total	10 143 600 \$	10 143 600 \$	20 287 200 \$

Initiatives prévues	Contributions totales (provinciale et fédérale) prévues par initiative
<p>Initiative 1 – Offre de programmes</p> <p>Le Conseil scolaire francophone (CSF) offrira aux élèves du programme francophone l'enseignement dans la langue de la minorité. Le CSF continuera de concevoir et d'offrir diverses activités de recrutement de façon à rejoindre un plus grand nombre d'élèves ayant droit à l'enseignement dans la langue de la minorité. Le CSF continuera de viser l'intégration des élèves et le maintien de l'effectif scolaire en améliorant ses programmes existants et en créant de nouveaux programmes. Les familles et les communautés sont essentielles à la réussite du CSF. Celui-ci offrira des activités parascolaires afin d'attirer et de retenir les élèves dans le programme francophone.</p>	3 341 800 \$
<p>Initiative 2 – Maternelle à plein temps</p> <p>Le CSF offrira aux élèves du programme francophone l'accès à la maternelle à plein temps. Les enfants seront mieux préparés facilitant leur adaptation et leur intégration au système scolaire en 1^{re} année; cette initiative leur permettra d'acquérir des compétences linguistiques suffisantes pour participer avec succès aux programmes d'éducation. Les enfants auront aussi l'occasion de connaître les élèves de leur école.</p>	1 500 000 \$
<p>Initiative 3 – Fédération des parents francophones</p> <p>Les parents et la communauté du programme francophone participent pleinement aux initiatives du CSF pour l'éducation de leurs enfants. Les parents élaborent, en collaboration avec le CSF, une stratégie de recrutement d'élèves. De concert avec le CSF, ils encadrent l'intégration du réseau préscolaire au système d'éducation du programme francophone. Les parents ont accès à des ressources et à des programmes de formation.</p>	230 000 \$

**LES LANGUES OFFICIELLES DANS L'ENSEIGNEMENT
2009-2010 à 2012-2013**

OBJECTIF LINGUISTIQUE	Enseignement dans la langue de la minorité
DOMAINE DE RÉSULTATS	Offre de programmes

Indicateur(s) de rendement	Cible(s) de rendement	Investissements prévus par domaine de résultats			
		Année	Fédéral	Provincial	Total
<ul style="list-style-type: none"> Le nombre d'écoles offrant le programme francophone. Le nombre d'élèves inscrits au programme du Baccalauréat international (BI). Le nombre de nouvelles initiatives mises en œuvre par le CSF. 	<p><u>Référence : 2008 – 2009</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Nombre d'écoles : 40 Nombre d'élèves du BI : le programme commencera à l'automne 2009 Nombre de nouvelles initiatives lancées dans le cadre du PLOE 2005-2009 : 8 <p>Cible : Augmenter le nombre d'écoles par rapport à la référence.</p> <p>Cible : Augmenter de 5 % le nombre d'élèves du programme francophone inscrits au programme du BI d'ici 2012-2013.</p> <p>Cible : Mettre en œuvre au moins une nouvelle initiative par année.</p>	2009-2010	721 672 \$	721 672 \$	1 443 344 \$
		2010-2011	721 672 \$	721 672 \$	1 443 344 \$
		2011-2012	729 172 \$	729 172 \$	1 458 344 \$
		2012-2013	729 172 \$	729 172 \$	1 458 344 \$
		Total	2 901 688 \$	2 901 688 \$	5 803 376 \$

Initiatives prévues	Contributions totales (provinciale et fédérale) prévues par initiative
<p>Initiative 1 – Ressources d'apprentissage</p> <p>Les enseignants et les élèves ont accès à des ressources d'apprentissage. Le CSF achètera des ressources appropriées à chaque année d'études et correspondant aux résultats d'apprentissage prescrits par le Ministère pour l'enseignement de chaque programme d'études. De nouvelles ressources seront adaptées ou conçues par le CSF pour mieux tenir compte des réalités d'un milieu minoritaire.</p>	550 000 \$
<p>Initiative 2 – Baccalauréat international</p> <p>Le programme du Baccalauréat international est offert dans les écoles du CSF à partir de l'année scolaire 2009-2010. Le CSF offrira aux élèves francophones du secondaire le programme complet du BI menant soit au diplôme, soit au certificat. Les enseignants auront accès à des ateliers et à des programmes de formation reconnus relativement au BI. Le CSF achètera les ressources et le matériel destinés aux enseignants et aux élèves pour tous les cours du BI offerts.</p>	500 000 \$
<p>Initiative 3 – Nouvelles initiatives</p> <p>Le Ministère donnera suite aux nouvelles initiatives en matière de programmes dont la portée touche directement le CSF, ses enseignants et ses élèves. Le district scolaire et les organismes à caractère éducatif auront l'occasion de soumettre des propositions novatrices au cours de la période visée par l'Entente. Le Ministère prendra en considération les initiatives qui appuient les domaines mis de l'avant dans le Protocole.</p>	2009-2010 : 353 344 \$ 2010-2011 : 353 344 \$ 2011-2012 : 360 344 \$ 2012-2013 : 360 344 \$
<p>Initiative 4 – Traduction</p> <p>Le Ministère s'occupera de la traduction du matériel pédagogique dont auront besoin les élèves du programme francophone M à 12. Le CSF aura accès à des ressources appropriées qui lui permettront d'offrir un programme éducatif parallèle au programme de langue anglaise.</p>	2009-2010 : 40 000 \$ 2010-2011 : 40 000 \$ 2011-2012 : 48 000 \$ 2012-2013 : 48 000 \$

**LES LANGUES OFFICIELLES DANS L'ENSEIGNEMENT
2009-2010 à 2012-2013**

OBJECTIF LINGUISTIQUE	Enseignement dans la langue de la minorité
DOMAINE DE RÉSULTATS	Rendement des élèves

Indicateur(s) de rendement	Cible(s) de rendement	Investissements prévus par domaine de résultats												
		Année	Fédéral	Provincial	Total									
<ul style="list-style-type: none"> Résultats du test de compréhension de textes de l'Évaluation des habiletés de base (ÉHB) pour la 4^e et la 7^e année. 	<p><u>Référence 2008-2009</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Score gradué pour l'Évaluation des habiletés de base : <table border="0"> <tr> <td></td> <td>CSF</td> <td>Écoles publiques</td> </tr> <tr> <td>4^e</td> <td>486</td> <td>487</td> </tr> <tr> <td>7^e</td> <td>500</td> <td>492</td> </tr> </table> <p>Cible : Améliorer les résultats des élèves du CSF au test de compréhension de textes de l'ÉHB. Obtenir des résultats égaux ou supérieurs à ceux des écoles publiques d'ici 2012-2013.</p>		CSF	Écoles publiques	4 ^e	486	487	7 ^e	500	492	2009-2010	200 000 \$	200 000 \$	400 000 \$
			CSF	Écoles publiques										
		4 ^e	486	487										
		7 ^e	500	492										
		2010-2011	200 000 \$	200 000 \$	400 000 \$									
		2011-2012	200 000 \$	200 000 \$	400 000 \$									
2012-2013	200 000 \$	200 000 \$	400 000 \$											
Total	800 000 \$	800 000 \$	1 600 000 \$											

Initiatives prévues	Contributions totales (provinciale et fédérale) prévues par initiative
<p>Initiative 1 – Francisation</p> <p>Toutes les écoles primaires du programme francophone ont des programmes de francisation. Des programmes novateurs sont offerts aux élèves qui ont besoin de soutien à l'acquisition linguistique.</p>	300 000 \$
<p>Initiative 2 – Outils de littératie</p> <p>Le CSF appuiera des initiatives d'apprentissage de la lecture et de l'écriture pour ses jeunes élèves. De nouveaux outils de littératie sont disponibles dans toutes les écoles du programme francophone.</p>	100 000 \$

**LES LANGUES OFFICIELLES DANS L'ENSEIGNEMENT
2009-2010 à 2012-2013**

OBJECTIF LINGUISTIQUE	Enseignement dans la langue de la minorité
DOMAINE DE RÉSULTATS	Milieux scolaires enrichis

Indicateur(s) de rendement	Cible(s) de rendement	Investissements prévus par domaine de résultats			
		Année	Fédéral	Provincial	Total
<ul style="list-style-type: none"> Le nombre d'élèves de la maternelle à la 12^e année qui suivent les cours de l'École virtuelle. Le nombre d'activités culturelles régionales et provinciales du CSF. 	<p><u>Référence 2008-2009</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Nombre d'élèves suivant des cours de l'École virtuelle : 206 Nombre d'élèves qui participent aux activités : 703 <p>Cible : Augmenter de 5 % le nombre d'élèves inscrits à l'École virtuelle d'ici 2012-2013.</p> <p>Cible : Avoir un nombre d'activités égal ou supérieur à la référence.</p>	2009-2010	1 139 000 \$	1 139 000 \$	2 278 000 \$
		2010-2011	1 139 000 \$	1 139 000 \$	2 278 000 \$
		2011-2012	1 139 000 \$	1 139 000 \$	2 278 000 \$
		2012-2013	1 139 000 \$	1 139 000 \$	2 278 000 \$
		Total	4 556 000 \$	4 556 000 \$	9 112 000 \$

Initiatives prévues	Contributions totales (provinciale et fédérale) prévues par initiative
<p>Initiative 1 – Éducation à distance</p> <p>Le CSF offrira aux élèves du programme francophone l'accès à des programmes d'enseignement à distance. L'École virtuelle du CSF mettra en ligne un plus grand nombre de cours en français, ce qui permettra à plus d'élèves de faire leurs études secondaires dans le cadre du programme francophone. Les élèves qui suivent des cours à distance pourront atteindre leurs objectifs scolaires.</p>	800 000 \$
<p>Initiative 2 – Technologie de l'apprentissage en ligne</p> <p>Le CSF offrira aux élèves du programme francophone des occasions d'apprentissage faisant appel aux nouvelles technologies de l'apprentissage en ligne. Les technologies actuelles et nouvelles feront partie intégrante de l'apprentissage des élèves de la maternelle jusqu'à la 12^e année. Les élèves deviendront des utilisateurs compétents de la technologie dans leur apprentissage quotidien. Un programme visant l'utilisation d'ordinateurs portables est mis en œuvre dans les écoles du CSF.</p>	1 025 000 \$
<p>Initiative 3 – Activités culturelles du CSF</p> <p>Les élèves auront accès à diverses activités culturelles en français. Le CSF organisera et offrira des activités culturelles à ses élèves à l'échelle de la province. La culture francophone fera partie intégrante de leurs activités quotidiennes de sorte qu'ils pourront mieux en comprendre les multiples facettes.</p>	300 000 \$
<p>Initiative 4 – Activités d'organismes à caractère éducatif</p> <p>Des activités culturelles sont organisées pour les élèves du programme francophone et offertes dans toute la province. Divers organismes œuvrant dans le domaine de l'éducation (p. ex. Idélire, Théâtre de la Seizième) offriront une gamme d'activités culturelles conçues pour les élèves du programme francophone.</p>	138 000 \$
<p>Initiative 5 – Échange bilingue C.-B.-Québec</p> <p>Les élèves de 10^e et de 11^e année du programme francophone ont l'occasion d'aller vivre au Québec, d'y fréquenter l'école, et d'améliorer ainsi leurs compétences linguistiques et leur compréhension du patrimoine culturel. Des élèves du programme francophone participeront à un échange de six mois avec des élèves du Québec. Il s'agit d'une initiative clé visant à favoriser la coopération entre francophones et anglophones.</p>	5 000 \$
<p>Initiative 6 – Semaine de la francophonie ACELF</p> <p>L'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) concevra et offrira dans le cadre de la Semaine de la francophonie, une initiative nationale, diverses activités conçues spécialement pour les élèves. Toutes les écoles francophones de la province pourront y participer.</p>	10 000 \$

**LES LANGUES OFFICIELLES DANS L'ENSEIGNEMENT
2009-2010 à 2012-2013**

OBJECTIF LINGUISTIQUE	Enseignement dans la langue de la minorité
DOMAINE DE RÉSULTATS	Accès à l'enseignement postsecondaire

Indicateur(s) de rendement	Cible(s) de rendement	Investissements prévus par domaine de résultats			
		Année	Fédéral	Provincial	Total
<ul style="list-style-type: none"> Le nombre d'étudiants recevant des bourses afin de poursuivre leurs études postsecondaires en français. Le nombre d'étudiants inscrits à des programmes ou à des cours et programmes de formation offerts en français par le Collège Éducacentre. 	<p><u>Référence 2008-2009</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Nombre de bourses : 18 Nombre d'étudiants inscrits à des programmes du niveau collégial au Collège Éducacentre : 200 <p>Cible : Offrir chaque année un nombre de bourses égal ou supérieur à la référence.</p> <p>Cible : Maintenir ou augmenter l'effectif des programmes du Collège Éducacentre par rapport à la référence.</p>	2009-2010	1 078 000 \$	1 078 000 \$	2 156 000 \$
		2010-2011	1 078 000 \$	1 078 000 \$	2 156 000 \$
		2011-2012	1 070 500 \$	1 070 500 \$	2 141 000 \$
		2012-2013	1 070 500 \$	1 070 500 \$	2 141 000 \$
		Total	4 297 000 \$	4 297 000 \$	8 594 000 \$

Initiatives prévues	Contributions totales (provinciale et fédérale) prévues par initiative
<p>Initiative 1 – Bourse d'études dans les langues officielles</p> <p>Les diplômés des écoles secondaires du CSF pourront obtenir des bourses afin de poursuivre leurs études postsecondaires en français. Cette bourse vise à encourager les élèves à s'inscrire à un programme postsecondaire à plein temps offert en français dans un établissement francophone ou bilingue pendant une année scolaire.</p>	<p>2009-2010 : 75 000 \$ 2010-2011 : 75 000 \$ 2011-2012 : 60 000 \$ 2012-2013 : 60 000 \$</p>
<p>Initiative 2 – Formation d'enseignants de français</p> <p>Des bourses ciblant des cours enseignés en français seront offertes aux élèves qui poursuivent leurs études pour devenir enseignants de français langue première. L'objet de cette bourse est d'encourager les élèves à s'inscrire à un programme d'un an à plein temps, offert en français par une faculté d'éducation d'un établissement postsecondaire de la C.-B., et visant à former de futurs enseignants de français langue première (programme francophone).</p>	90 000 \$
<p>Initiative 3 – Cours postsecondaires en français</p> <p>Divers établissements postsecondaires de la C.-B. élaboreront et offriront des programmes ou des cours d'initiation à l'enseignement ou de perfectionnement en français. Les cours seront offerts en français par la Faculté d'éducation, ou par l'entremise de la Faculté des lettres et des sciences sociales (langue et littérature françaises) en collaboration avec la Faculté d'éducation, aux étudiants qui veulent devenir enseignants dans un programme francophone ou qui veulent améliorer leurs compétences linguistiques en français.</p>	90 000 \$
<p>Initiative 4 – Programmes de niveau collégial en français</p> <p>Le Collège Éducacentre concevra, élaborera et offrira en français des programmes ainsi que des cours et programmes de formation (y compris en ligne) de niveau collégial répondant aux besoins des élèves et des apprenants adultes qui commencent leurs études postsecondaires avant d'avoir obtenu leur diplôme d'études secondaires. Le Collège Éducacentre offrira également des services connexes tels que l'orientation professionnelle, la formation en cours d'emploi, l'amélioration des compétences professionnelles et l'achèvement des études secondaires.</p>	1 381 000 \$
<p>Initiative 5 – Programmes de premier cycle à SFU</p> <p>L'Université Simon Fraser offre des programmes de premier cycle en enseignement du français; elle élabore et offre des cours et des programmes d'enseignement du français à l'intention des étudiants francophones.</p>	520 000 \$

**LES LANGUES OFFICIELLES DANS L'ENSEIGNEMENT
2009-2010 à 2012-2013**

OBJECTIF LINGUISTIQUE	Enseignement dans la langue de la minorité
DOMAINE DE RÉSULTATS	Appui au personnel éducatif et recherche

Indicateur(s) de rendement	Cible(s) de rendement	Investissements prévus par domaine de résultats			
		Année	Fédéral	Provincial	Total
<ul style="list-style-type: none"> • Le nombre d'enseignants qui poursuivent leurs études au 2^e et 3^e cycle universitaire en français, à l'extérieur de la vallée du bas Fraser. • Le nombre d'enseignants qui reçoivent une bourse. 	<p><u>Référence 2008-2009</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'enseignants qui poursuivent leurs études au 2^e et 3^e cycle universitaire en français : 33 • Nombre d'enseignants qui reçoivent des bourses : 86 <p>Cible : Avoir en 2012-2013 un nombre égal ou supérieur d'enseignants qui reçoivent des bourses par rapport à la référence.</p> <p>Cible : Avoir en 2012-2013 un nombre égal ou supérieur d'enseignants qui poursuivent des études de 2^e et 3^e cycle universitaire par rapport à la référence.</p>	2009-2010	362 000 \$	362 000 \$	724 000 \$
		2010-2011	362 000 \$	362 000 \$	724 000 \$
		2011-2012	362 000 \$	362 000 \$	724 000 \$
		2012-2013	362 000 \$	362 000 \$	724 000 \$
		Total	1 448 000 \$	1 448 000 \$	2 896 000 \$

Initiatives prévues	Contributions totales (provinciale et fédérale) prévues par initiative
<p>Initiative 1 – Activités de perfectionnement des enseignants</p> <p>Le CSF offrira des ateliers de formation aux enseignants du programme francophone. Ceux-ci auront accès à des activités locales portant sur les stratégies d'apprentissage et d'enseignement dans la langue de la minorité. Les nouveaux enseignants pourront recevoir une formation sur les stratégies essentielles en milieu minoritaire. Des ateliers seront organisés sur le thème de l'intégration de la culture aux activités quotidiennes de la salle de classe.</p>	450 000 \$
<p>Initiative 2 – Programmes du 2^e et du 3^e cycle universitaire à SFU</p> <p>L'Université Simon Fraser offre des programmes menant au diplôme d'études supérieures en éducation française, à la maîtrise en éducation en français et au doctorat en leadership éducatif en français.</p>	200 000 \$
<p>Initiative 3 – Bourse pour enseignants</p> <p>Les enseignants du programme francophone ont plusieurs possibilités de perfectionnement professionnel, y compris l'accès à des bourses pouvant aider à compenser certains coûts liés aux études postsecondaires. L'objet de cette bourse est d'encourager les enseignants à améliorer leurs compétences linguistiques ou leurs titres scolaires en suivant des cours donnés par des établissements postsecondaires en C.-B. et ailleurs au Canada.</p>	74 000 \$

**LES LANGUES OFFICIELLES DANS L'ENSEIGNEMENT
2009-2010 à 2012-2013**

OBJECTIF LINGUISTIQUE	Enseignement de la langue seconde
DOMAINE DE RÉSULTATS	Participation des élèves

Indicateur(s) de rendement	Cible(s) de rendement	Investissements prévus par domaine de résultats			
		Année	Fédéral	Provincial	Total
<ul style="list-style-type: none"> Le nombre et le pourcentage d'élèves en immersion en français de la maternelle à la 12^e année. Le nombre d'élèves qui suivent les cours de français de base (y compris de français intensif) en dehors des années où l'étude d'une langue seconde est obligatoire (5^e à 8^e année). 	<p><u>Référence 2008-2009</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Immersion en français : 42 474 : 7,3 % Nombre d'élèves en français de base « non obligatoire » = 63 950 <p>Cible : Avoir en 2012-2013 un pourcentage d'élèves en immersion en français égal ou supérieur à la référence.</p> <p>Cible : Augmenter de 5 % le nombre d'élèves en français de base non obligatoire d'ici 2012-2013.</p>	2009-2010	2 843 866 \$	2 843 866 \$	5 687 732 \$
		2010-2011	2 843 866 \$	2 843 866 \$	5 687 732 \$
		2011-2012	2 843 866 \$	2 843 866 \$	5 687 732 \$
		2012-2013	2 843 866 \$	2 843 866 \$	5 687 732 \$
		Total	11 375 464 \$	11 375 464 \$	22 750 928 \$

Initiatives prévues	Contributions totales (provinciale et fédérale) prévues par initiative
<p>Initiative 1 – Ressources pour l'immersion en français</p> <p>Les districts scolaires de la province offriront aux élèves l'accès à des programmes de qualité en immersion en français. Les programmes d'immersion en français seront offerts aux élèves aussi bien au primaire qu'au secondaire. Les districts scolaires feront la promotion de leurs programmes. Les écoles offriront aux élèves des ressources d'apprentissage à jour ainsi que l'accès à une aide linguistique.</p>	2 774 802 \$
<p>Initiative 2 – Cours obligatoires de langue seconde</p> <p>Les districts scolaires offriront aux élèves l'accès à des programmes de français de base de qualité, conformément à la politique du Ministère.</p>	1 812 930 \$
<p>Initiative 3 – Français intensif (FI)</p> <p>Les districts scolaires offriront le nouveau programme de français intensif afin d'attirer plus d'élèves.</p>	300 000 \$
<p>Initiative 4 – Écoles indépendantes</p> <p>Les écoles indépendantes publiques offriront aux élèves l'accès à des cours de français de base ou d'immersion en français. Les écoles indépendantes offriront à la fois de nouveaux cours et une version améliorée de leurs cours et programmes actuels.</p>	800 000 \$

**LES LANGUES OFFICIELLES DANS L'ENSEIGNEMENT
2009-2010 à 2012-2013**

OBJECTIF LINGUISTIQUE	Enseignement de la langue seconde
DOMAINE DE RÉSULTATS	Offre de programmes

Indicateur(s) de rendement	Cible(s) de rendement	Investissements prévus par domaine de résultats			
		Année	Fédéral	Provincial	Total
<ul style="list-style-type: none"> • Le nombre de districts scolaires offrant des programmes d'immersion en français. • Le nombre de districts scolaires offrant des cours de français de base (y compris FI). • Le nombre de nouvelles initiatives mises en œuvre par les districts scolaires qui offrent des programmes de français langue seconde. 	<p><u>Référence : 2008 – 2009</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de districts scolaires offrant des programmes d'immersion en français : 45 • Nombre de districts scolaires offrant des cours de français de base : 58 • Nombre de nouvelles initiatives lancées dans le cadre du PLOE 2005-2009 : 10 <p>Cible : Avoir en 2012-2013 un nombre de programmes d'immersion égal ou supérieur à la référence.</p> <p>Cible : Avoir en 2012-2013 un nombre de programmes de français de base égal ou supérieur à la référence.</p> <p>Cible : Mettre en œuvre au moins une nouvelle initiative par année.</p>	2009-2010	4 970 275 \$	4 970 275 \$	9 940 550 \$
		2010-2011	4 909 025 \$	4 909 025 \$	9 818 050 \$
		2011-2012	4 909 025 \$	4 909 025 \$	9 818 050 \$
		2012-2013	4 909 025 \$	4 909 025 \$	9 818 050 \$
		Total	19 697 350 \$	19 697 350 \$	39 394 700 \$

Initiatives prévues	Contributions totales (provinciale et fédérale) prévues par initiative
<p>Initiative 1 – Offre de programmes</p> <p>Les districts scolaires qui offrent le programme d'immersion en français seront en mesure de répondre à la demande accrue d'inscriptions à leurs programmes d'immersion précoce ou tardive. Les districts scolaires ruraux pourront offrir un plus grand nombre de programmes d'immersion en français dans leurs communautés.</p>	8 800 170 \$
<p>Initiative 2 – Cours de français de base</p> <p>Les districts scolaires offriront aux élèves des cours de français de base aux niveaux primaire et secondaire, mis à part les cours de langue seconde obligatoires de la 5^e à la 8^e année.</p>	779 880 \$
<p>Initiative 3 – Nouvelles Initiatives</p> <p>Le Ministère donnera suite aux nouvelles initiatives dont la portée touche directement les districts scolaires qui offrent les programmes de français langue seconde, leurs enseignants et leurs élèves. Les districts scolaires et les organismes à caractère éducatif auront l'occasion de soumettre des propositions novatrices au cours de la période visée par l'Entente. Le Ministère prendra en considération les initiatives qui appuient les domaines mis de l'avant dans le Protocole.</p>	2009-2010 : 360 500 \$ 2010-2011 : 238 000 \$ 2011-2012 : 238 000 \$ 2012-2013 : 238 000 \$

**LES LANGUES OFFICIELLES DANS L'ENSEIGNEMENT
2009-2010 à 2012-2013**

OBJECTIF LINGUISTIQUE	Enseignement de la langue seconde
DOMAINE DE RÉSULTATS	Rendement des élèves

Indicateur(s) de rendement	Cible(s) de rendement	Investissements prévus par domaine de résultats			
		Année	Fédéral	Provincial	Total
<ul style="list-style-type: none"> Le nombre d'élèves qui satisfont aux normes de compétence en français ou les dépassent (Cadre européen commun de référence pour les langues ou CECR, niveau B1 – ou équivalent), d'après les examens provinciaux, les tests d'équivalence, le Baccalauréat international, le Diplôme approfondi de langue française (DALF) / Diplôme d'études de langue française (DELF) ou toute autre attestation d'études approuvée par le Ministère. 	<p><u>Référence 2008-2009</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Nombre d'élèves ayant des attestations d'études égales ou supérieures au niveau B1 du CECR en juin 2008 : à déterminer en janvier 2010. <p>Cible : Augmenter ce nombre de 10 % d'ici juin 2012.</p>	2009-2010	25 000 \$	25 000 \$	50 000 \$
		2010-2011	20 000 \$	20 000 \$	40 000 \$
		2011-2012	20 000 \$	20 000 \$	40 000 \$
		2012-2013	20 000 \$	20 000 \$	40 000 \$
		Total	85 000 \$	85 000 \$	170 000 \$

Initiative prévue	Contributions totales (provinciale et fédérale) prévues par initiative
<p>Initiative 1 – Normes relatives au français</p> <p>Les élèves du secondaire auront diverses occasions de se soumettre à des évaluations et de montrer qu'ils satisfont aux normes provinciales, nationales ou internationales relatives au français.</p>	<p>2009-2010 : 50 000 \$</p> <p>2010-2011 : 40 000 \$</p> <p>2011-2012 : 40 000 \$</p> <p>2012-2013 : 40 000 \$</p>

**LES LANGUES OFFICIELLES DANS L'ENSEIGNEMENT
2009-2010 à 2012-2013**

OBJECTIF LINGUISTIQUE	Enseignement de la langue seconde
DOMAINE DE RÉSULTATS	Milieux scolaires enrichis

Indicateur(s) de rendement	Cible(s) de rendement	Investissements prévus par domaine de résultats			
		Année	Fédéral	Provincial	Total
<ul style="list-style-type: none"> Le nombre d'écoles qui participent à des échanges en ligne. Le nombre d'activités culturelles mises en œuvre par l'organisme Canadian Parents for French. 	<p><u>Référence 2008-2009</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Nombre d'écoles participant aux échanges en ligne : 1 Nombre d'activités culturelles mises en œuvre par l'organisme Canadian Parents for French : 54 <p>Cible : Organiser dix échanges en ligne ou plus en moyenne sur quatre ans.</p> <p>Cible : Maintenir ou augmenter d'ici 2012-2013 le nombre d'activités par rapport à la référence.</p>	2009-2010	899 926 \$	899 926 \$	1 799 852 \$
		2010-2011	924 926 \$	924 926 \$	1 849 852 \$
		2011-2012	924 926 \$	924 926 \$	1 849 852 \$
		2012-2013	924 926 \$	924 926 \$	1 849 852 \$
		Total	3 674 704 \$	3 674 704 \$	7 349 408 \$

Initiatives prévues	Contributions totales (provinciale et fédérale) prévues par initiative
<p>Initiative 1 – Échanges en ligne</p> <p>Dans le cadre d'une nouvelle initiative, les écoles primaires et secondaires pourront, conformément aux <i>Funding Guidelines</i> (lignes directrices relatives au financement) et à leur enveloppe budgétaire, établir des échanges « verts » avec d'autres écoles en se servant de moyens électroniques. Les élèves branchés pourront communiquer avec d'autres élèves partout au Canada grâce aux compétences langagières qu'ils auront acquises.</p>	150 000 \$
<p>Initiative 2 – Technologie de l'apprentissage en ligne</p> <p>Les districts scolaires offriront aux élèves des programmes de français langue seconde des occasions d'apprentissage faisant appel aux nouvelles technologies de l'apprentissage en ligne. Ces technologies feront partie intégrante de l'expérience scolaire des élèves.</p>	1 126 552 \$
<p>Initiative 3 – Activités d'organismes à caractère éducatif</p> <p>Des activités culturelles en français sont organisées pour les élèves des programmes de français langue seconde et mises en œuvre dans toute la province. Divers organismes œuvrant dans le domaine de l'éducation (p. ex. Canadian Parents for French, Idélie, Théâtre de la Seizième) mettront sur pied un éventail d'activités culturelles destinées aux élèves des programmes d'immersion en français ou de français de base (ou les deux).</p>	232 000 \$
<p>Initiative 4 – Activités culturelles des districts scolaires</p> <p>Les élèves auront accès à une gamme d'activités culturelles en français qui leur permettront de mieux comprendre la culture francophone. Les districts scolaires intégreront des activités culturelles à la vie de la classe.</p>	201 300 \$
<p>Initiative 5 – Échange bilingue C.-B.-Québec</p> <p>Les élèves de 10^e et de 11^e année du programme d'immersion en français ont l'occasion d'aller vivre au Québec, d'y fréquenter l'école, et d'améliorer ainsi leurs compétences linguistiques et leur compréhension du patrimoine culturel francophone. Des élèves du programme d'immersion en français participeront à un échange de six mois avec des élèves francophones du Québec. Il s'agit d'une initiative clé visant à favoriser la coopération entre francophones et anglophones.</p>	2009-2010 : 90 000 \$ 2010-2011 : 140 000 \$ 2011-2012 : 140 000 \$ 2012-2013 : 140 000 \$

**LES LANGUES OFFICIELLES DANS L'ENSEIGNEMENT
2009-2010 à 2012-2013**

OBJECTIF LINGUISTIQUE	Enseignement de la langue seconde
DOMAINE DE RÉSULTATS	Accès à l'enseignement postsecondaire

Indicateur(s) de rendement	Cible(s) de rendement	Investissements prévus par domaine de résultats			
		Année	Fédéral	Provincial	Total
<ul style="list-style-type: none"> Le nombre d'étudiants recevant des bourses afin de poursuivre leurs études postsecondaires en français. Le nombre d'étudiants inscrits à des programmes ou à des cours et programmes de formation offerts en français par le Collège Éducacentre. 	<u>Référence 2008-2009</u> <ul style="list-style-type: none"> Nombre de bourses : 96 Nombre d'étudiants inscrits : 84 Cible : Offrir chaque année un nombre de bourses égal à la référence. Cible : Maintenir ou augmenter l'effectif des programmes du Collège Éducacentre par rapport à la référence.	2009-2010	593 500 \$	593 500 \$	1 187 000 \$
		2010-2011	593 500 \$	593 500 \$	1 187 000 \$
		2011-2012	593 500 \$	593 500 \$	1 187 000 \$
		2012-2013	593 500 \$	593 500 \$	1 187 000 \$
		Total	2 374 000 \$	2 374 000 \$	4 748 000 \$

Initiatives prévues	Contributions totales (provinciale et fédérale) prévues par initiative
Initiative 1 – Bourse d'études dans les langues officielles Les diplômés des écoles secondaires pourront obtenir des bourses afin de poursuivre leurs études postsecondaires en français. Cette bourse vise à encourager les élèves à s'inscrire à un programme postsecondaire à plein temps offert en français dans un établissement francophone ou bilingue pendant une année scolaire.	170 000 \$
Initiative 2 – Formation d'enseignants de français Des bourses ciblant des cours enseignés en français seront offertes aux élèves qui poursuivent leurs études pour devenir enseignants de français langue seconde. L'objet de cette bourse est d'encourager les élèves à s'inscrire à un programme d'un an à plein temps, offert en français par une faculté d'éducation d'un établissement postsecondaire de la C.-B., et visant à former de futurs enseignants de français langue seconde.	130 000 \$
Initiative 3 – Cours postsecondaires en français Divers établissements postsecondaires de la C.-B. élaboreront et offriront des programmes ou des cours d'initiation à l'enseignement ou de perfectionnement en français. Les cours seront offerts en français par la Faculté d'éducation, ou par l'entremise de la Faculté des lettres et des sciences sociales (langue et littératures françaises) en collaboration avec la Faculté d'éducation, aux étudiants qui veulent devenir enseignants de français langue seconde ou qui veulent améliorer leurs compétences linguistiques en français.	510 000 \$
Initiative 4 – Programmes de niveau collégial en français Le Collège Éducacentre concevra, élaborera et offrira en français des programmes ainsi que des cours et programmes de formation (y compris en ligne) de niveau collégial répondant aux besoins des élèves et des apprenants adultes qui commencent leurs études postsecondaires avant d'avoir obtenu leur diplôme d'études secondaires. Le Collège Éducacentre offrira également des services connexes tels que l'orientation professionnelle, la formation en cours d'emploi, l'amélioration des compétences professionnelles et l'achèvement des études secondaires.	277 000 \$
Initiative 5 – Programmes de premier cycle à SFU L'Université Simon Fraser offre des programmes de premier cycle en enseignement du français; elle élabore et offre des cours et des programmes d'enseignement du français à l'intention des étudiants francophiles.	100 000 \$

**LES LANGUES OFFICIELLES DANS L'ENSEIGNEMENT
2009-2010 à 2012-2013**

OBJECTIF LINGUISTIQUE	Enseignement de la langue seconde
DOMAINE DE RÉSULTATS	Appui au personnel éducatif et recherche

Indicateur(s) de rendement	Cible(s) de rendement	Investissements prévus par domaine de résultats			
		Année	Fédéral	Provincial	Total
<ul style="list-style-type: none"> • Le nombre d'enseignants qui poursuivent des études au 2^e et 3^e cycle universitaire en français à l'extérieur de la vallée du bas Fraser. • Le nombre d'enseignants qui demandent et reçoivent une bourse d'études postsecondaires. • Le nombre de rapports de recherche terminés. 	<p><u>Référence 2008-2009</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'enseignants inscrits à des programmes du 2^e et du 3^e cycle : 29 • Nombre d'enseignants qui demandent et reçoivent des bourses : 219 • Nombre de rapports de recherche : 0 <p>Cible : Avoir un nombre égal ou supérieur d'enseignants qui poursuivent des études de 2^e et 3^e cycle universitaire par rapport à la référence.</p> <p>Cible : Augmenter de 5 % le nombre d'enseignants qui reçoivent des bourses d'ici 2012-2013.</p> <p>Cible : Avoir trois rapports de recherche remis d'ici 2012-2013.</p>	2009-2010	735 279 \$	735 279 \$	1 470 558 \$
		2010-2011	776 529 \$	776 529 \$	1 553 058 \$
		2011-2012	776 529 \$	776 529 \$	1 553 058 \$
		2012-2013	776 529 \$	776 529 \$	1 553 058 \$
		Total	3 064 866 \$	3 064 866 \$	6 129 732 \$

Initiatives prévues	Contributions totales (provinciale et fédérale) prévues par initiative
<p>Initiative 1 – Activités de perfectionnement des enseignants</p> <p>Les districts scolaires offrent des ateliers de formation à leurs enseignants de français langue seconde. Ces derniers ont accès à des activités locales portant sur les stratégies d'apprentissage et d'enseignement du français langue seconde. Dans le cadre d'activités de perfectionnement, on offre aux enseignants des occasions de se familiariser avec de nouveaux programmes et initiatives se rapportant au français langue seconde.</p>	<p>2009-2010 : 933 058 \$</p> <p>2010-2011 : 923 058 \$</p> <p>2011-2012 : 923 058 \$</p> <p>2012-2013 : 923 058 \$</p>
<p>Initiative 2 – Ateliers de l'APPIPC</p> <p>L'Association provinciale des professeurs d'immersion et du programme francophone (APPIPC) offrira des activités de perfectionnement aux enseignants d'immersion lors de son congrès annuel. Le congrès réunira des enseignants de toute la province, qui pourront échanger sur les meilleures pratiques et se renseigner sur les nouvelles stratégies d'enseignement.</p>	20 000 \$
<p>Initiative 3 – Programme d'attestation d'études de UVIC</p> <p>L'Université de Victoria offre aux enseignants de la région de Victoria un programme de formation en immersion et en français de base menant à une attestation d'études. Ce programme leur permettra d'améliorer leurs compétences en langue seconde et d'obtenir l'attestation requise pour devenir enseignants de langue seconde.</p>	50 000 \$
<p>Initiative 4 – Programmes du 2^e et du 3^e cycle universitaire à SFU</p> <p>L'Université Simon Fraser offre des programmes menant au diplôme d'études supérieures en éducation française, à la maîtrise en éducation en français et au doctorat en leadership éducatif.</p>	180 000 \$
<p>Initiative 5 – Bourse pour enseignants</p> <p>Les enseignants de français langue seconde ont plusieurs possibilités de perfectionnement professionnel, y compris l'accès à des bourses pouvant aider à compenser certains coûts liés aux études postsecondaires. L'objet de cette bourse est d'encourager les enseignants à améliorer leurs compétences linguistiques ou leurs titres scolaires en suivant des cours donnés par des établissements postsecondaires en C.-B. et ailleurs au Canada.</p>	<p>2009-2010 : 287 500 \$</p> <p>2010-2011 : 350 000 \$</p> <p>2011-2012 : 350 000 \$</p> <p>2012-2013 : 350 000 \$</p>
<p>Initiative 6 – Rapports de recherche</p> <p>Le Ministère commandera de un à trois rapports de recherche, rédigés par des universitaires ou des étudiants diplômés d'universités de la C.-B. et portant sur l'amélioration de l'enseignement et de l'apprentissage du français langue seconde. Les résultats de recherche influenceront sur les plans d'action qui seront produits après 2013.</p>	<p>2009-2010 : 0 \$</p> <p>2010-2011 : 30 000 \$</p> <p>2011-2012 : 30 000 \$</p> <p>2012-2013 : 30 000 \$</p>